

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
12584

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVÉSA**

OBJET : Subventions de fonctionnement et d'investissement aux associations œuvrant dans le domaine sanitaire - Exercice 2020 - 2ème répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la protection maternelle et infantile, l'enfance, la santé et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La participation du Département au fonctionnement et à l'investissement au titre de l'année 2020 est proposée selon le tableau de répartition joint au présent rapport, pour 6 associations œuvrant dans le domaine sanitaire.

Les grandes thématiques de santé qui concernent les associations sont :

- l'accompagnement et la prise en charge psychologique,
- les maladies chroniques : soutien et accompagnement des malades et de leurs aidants,
- l'accès aux soins, la promotion de la santé et la prévention.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL